



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1412

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon pacte PME - Déploiement sur le territoire - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI) - Année 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliout), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1412**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Lyon pacte PME - Déploiement sur le territoire - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI) - Année 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon agit pour garantir le développement économique du territoire, et pour le conforter comme territoire d'innovation, créateur de richesses et d'emplois. Elle intervient ainsi pour créer l'environnement le plus favorable possible à l'installation et au développement des entreprises sur le territoire.

La Métropole met ainsi en œuvre une politique visant à garantir le dynamisme du tissu économique de l'agglomération grâce à un accompagnement complet à destination de toutes les entreprises du territoire. Ceci s'exprime, d'une part, à travers le réseau d'accompagnement de la création d'entreprises Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) et, d'autre part, à travers une animation économique territorialisée à l'échelle des conférences territoriales des maires via un réseau de "développeurs économiques".

Dans cette optique, la Métropole a également adhéré à l'association Pacte PME qui œuvre au renforcement des relations entre les petites et moyennes entreprises (PME) et les grands comptes pour favoriser la croissance des PME et entreprises de taille intermédiaire (ETI). Dans ce cadre, la Métropole agit au niveau de ses achats (pour une meilleure lisibilité, une mesure de la qualité des relations avec les PME, la mise en place de bonnes pratiques dans le respect du cadre réglementaire) et au niveau de l'animation économique, à travers, notamment, le lancement du pacte PME métropolitain, déclinaison locale de la démarche Pacte PME portée avec les partenaires de la gouvernance économique "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise" (GLEE).

II - Objectifs

Mobiliser les grands comptes en faveur des PME et ETI du territoire.

Pour 2016, les axes de travail retenus sont :

- les achats (présenter des opportunités de marché, adapter ses pratiques),
- l'international (identifier des destinations sur lesquelles les grands comptes pourront accompagner des PME du territoire pour de l'hébergement, du conseil, etc.),
- les ressources humaines (orienter les alternants formés au sein de grands comptes vers les PME du territoire),
- l'innovation ouverte (promouvoir la démarche auprès des grands comptes et participer à l'animation des dispositifs de mise en relation existant dans ce domaine).

Sur l'ensemble de ces axes, le second objectif est d'améliorer la lisibilité de l'offre de service proposée par les partenaires économiques sur le territoire.

C'est dans ce cadre que la Métropole souhaite apporter son soutien à la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI), pour sa participation au déploiement du programme et à la mobilisation des entreprises du territoire.

III - Compte-rendu des actions réalisées en 2015

Elaboration et lancement officiel de la démarche Lyon pacte PME (initialement lancée sous le nom de pacte PME métropolitain).

A ce titre, la CCI a participé à la structuration de l'instance de pilotage technique de Lyon pacte PME, a travaillé à la préfiguration de l'offre de services pour déterminer les axes de travail 2016 et a rencontré des partenaires potentiels pour échange et/ou mobilisation.

IV - Bilan

1er octobre 2015 : événement de lancement, rassemblant des grands comptes publics et privés, les représentants de GLEE et l'association Pacte PME. Le lancement a été suivi d'un business meeting qui a rassemblé plus de 200 personnes.

Ce même jour a été annoncée l'ouverture du portail PME de la Métropole (dispositif permettant à des PME souhaitant travailler avec/pour la Métropole d'être mises en contact avec un acheteur ou un représentant de direction opérationnelle, en dehors des procédures de marché).

V - Programme d'actions pour 2016 et plan de financement prévisionnel

La CCI intervient essentiellement sur les champs suivants :

- aider les PME à accéder à la commande grands comptes : groupement d'entreprises, sensibilisation aux procédures, rencontre avec les acheteurs,
- favoriser les relations vertueuses entre grands comptes et PME : aide à l'animation d'un club acheteurs grands comptes de la Métropole pour de l'échange sur des nouvelles pratiques d'achat pouvant bénéficier à des PME,
- favoriser les rapprochements entre grands comptes et PME sur l'innovation ouverte : en aidant au "sourcing" et en participant à l'organisation d'événements en partenariat avec le club Open innovation Auvergne-Rhône-Alpes,
- communiquer autour du programme (contenu, relais) : rédaction plaquettes de communication, rédaction contenu site WEB, rédaction des articles de communication Lyon pacte PME ;
- animer le collectif de gouvernance (partenaires GLEE) : organisation de comités techniques, des comités de pilotage thématiques.

Les organisations professionnelles, la Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises (CGPME) et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), facilitent les mises en relation entre les PME et les grands groupes via, notamment, l'organisation d'événements récurrents et sont des partenaires privilégiés pour mobiliser les réseaux locaux.

Budget prévisionnel pacte PME métropolitain 2016			
Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
personnel	56 114	Métropole de Lyon	49 947
charges personnel et autres	70 433	Région Rhône-Alpes (convention de fonctions d'agglomération et de centralité -CFAC-)	59 947
déplacements, missions réceptions	10 000	autofinancement CCI	26 653
Total	136 547	Total	136 547

Il est proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de 49 947 € au profit de la CCI pour la mise en œuvre du programme d'action "pacte PME métropolitain 2016". Le pilotage de cette mise en œuvre sera conduit dans le cadre de la gouvernance économique GLEE et selon les modalités prévues dans la convention jointe au dossier.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes apporte elle aussi son soutien (59 947 €) à la CCI, dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité portant sur la période 2010-2016. Toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entraînera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - **Approuve** :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 49 947 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne (CCI) pour son programme d'actions 2016 - Lyon pacte PME,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la CCI définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 - fonction 62 - opération n° 0P01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.